

Délibération du conseil municipal du 30 octobre 2025 n°D2025_52
Publiée sur le site internet de la commune le : 5 novembre 2025
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-cinq, le trente octobre à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 21 octobre 2025

Présents : 14

Quorum atteint

Absents : 5

Dont 2 absentes ayant donné pouvoir :

- PASQUALIN Martine ayant donné procuration à DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Nathalie ayant donné procuration à MENEGON Daniel

Votants : 16

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine		X	PEPIN Nathalie		X	GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen		X	DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis	X							

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION - ASSOCIATION PARIDISART VOUGY

Monsieur le Maire :

- donne lecture à l'assemblée d'un courrier de demande de soutien financier de l'association ParadisART, pour le maintien des cours de danse du mercredi après-midi à Vougy.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ParadisART, pour le maintien des cours de danse du mercredi après-midi à Vougy.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 €.
- DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2025, à l'article 65748.

La secrétaire de séance,

Elisabeth DUCROUX

Le Maire,

Yves MASSAROTTI



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.